Le Reculet via le Rosset, le Gralet, et la Grotte du Marie du Jura

Une randonnée proposée par zbh0170

Je vous présente un 2ème circuit en boucle afin d'accéder au Reculet (le 1er circuit est visible ici). Vous pourrez visualiser de nombreuses vues sur la Vallée de la Valserine et le Léman (dont Genève et le Mont Blanc). Je ne peux dire qu'une chose : les paysages sont vraiment magnifiques.

Durée :	7h25	**Difficulté :**	Difficile
Distance :	16.31km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	1146m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	1152m	**Région :**	Massif du Jura
Point haut :	1694m	**Commune :**	Chézery-Forens (01200|01410)
Point bas :	699m		

Description

Stationner sur la petite route menant au hameau du Rosset.

(**D/A**) Rejoignez le hameau de Rosset (commune de Chézery-Forens).

(**1**) Empruntez sur la gauche, un chemin en direction de le Gralet (tel indiqué sur un panneau). Un peu plus loin, dans un virage à droite, prenez un sentier avec une pente un peu raide dans l'ensemble (le balisage à suivre sera de couleur Jaune). Après les ruines de les Ravières, la pente s'assagit un peu. Parvenez peu après dans un grand pré aux alentours de la ligne de crête qui est plutôt large.
Rejoignez le GR9 aux alentours du Refuge du Gralet (vous pouvez y accéder sur la droite au prix d'un petit détour de 2mn).

(**2**) Allez à gauche afin de prendre la direction du Reculet.(accessible en 2h40 selon le panneau). Assez rapidement arrivez au Passage du Gralet où il conviendra d'aller tout droit à la bifurcation en restant sur le GR.
Le sentier grimpe vers le sommet de la Pierre de la Lune.

(**3**) Continuez en déambulant alternativement en montées et descentes sur la ligne de crête qui a tendance à se rétrécir.
Après un bon temps de marche, le sentier s'élève à nouveau franchement à hauteur de la ferme de la Polvette, afin de gagner 150m de dénivelé. Il conviendra un peu après de quitter le GR afin de suivre une sente sur la gauche restant sur la ligne de crête puis passant sous un pan de falaise; attention au faux pas car le sentier est étroit et relativement aérien, surplombant des barres rocheuses en contrebas d'une pente herbeuse.
Découvrez ensuite l'entrée de la Grotte de la Marie du Jura.

(**4**) La Grotte en question n'est pas très profonde : vous pourrez notamment y découvrir au fond une petite statue de la Vierge Marie (et éventuellement une bougie allumée telle que j'ai pu le voir lors de mon passage).
Continuez la sente surplombant le ravin. Assez rapidement, on rejoint le GR qui suivra la ligne de Crête à une certaine distance du ravin. Peu à peu le sommet du Reculet avec sa croix se dessine au fur et à mesure. Sur les derniers mètres l'accession se fera sur un terrain plus pentu.

(**5**) Du sommet (1718 m), vous pourrez visualiser d'un cté (selon le temps) le bassin du Léman avec la ville de Genève (et son jet d'eau) et le Mont Blanc, et de l'autre la Vallée de la Valserine et des plateaux jurassiens la surplombant.
Descendez du sommet en continuant le sentier. Assez rapidement arrivez à une bifurcation.

Points de passages

D/A : **Chemin de Rosset**
N 46.230985° / E 5.887237° - alt. 724m - km 0

1 : **Rosset**
N 46.228576° / E 5.887034° - alt. 740m - km 0.32

2 : **Le Gralet**
N 46.214996° / E 5.89839° - alt. 1433m - km 3.09

3 : **Pierre de la Lune**
N 46.222141° / E 5.903121° - alt. 1477m - km 4.03

4 : **Grotte du Marie du Jura**
N 46.238594° / E 5.919749° - alt. 1599m - km 6.55

5 : **Le Reculet**
N 46.256967° / E 5.929869° - alt. 1693m - km 8.95

6 : **Jonction GR**
N 46.259236° / E 5.930663° - alt. 1642m - km 9.24

7 : **Bifurcation abords Thoiry Derrière**
N 46.261692° / E 5.927948° - alt. 1562m - km 9.65

8 : **Chalets de Lachat**
N 46.255876° / E 5.911158° - alt. 1281m - km 11.31

9 : **Bifurcation sur sentier non balisé**
N 46.258335° / E 5.911024° - alt. 1251m - km 11.6

10 : **Piste forestière**
N 46.2572° / E 5.907483° - alt. 1164m - km 11.92

11 : **Parking**
N 46.251258° / E 5.902323° - alt. 938m - km 13.03

12 : **Vernay Dessus**
N 46.249496° / E 5.900118° - alt. 872m - km 13.36

13 : **Pont Népalais**
N 46.242499° / E 5.899045° - alt. 742m - km 14.19

14 : **La Rivière**
N 46.241186° / E 5.897779° - alt. 736m - km 14.39

15 : **route RD991**
N 46.236043° / E 5.890558° - alt. 726m - km 15.55

D/A : **Chemin de Rosset**
N 46.230983° / E 5.887239° - alt. 724m - km 16.31

Copie, vente et diffusion interdites - SNY1h6yr

(**6**) Quittez le GR pour prendre à gauche la direction de Derrière Thoiry (le balisage à suivre sera ensuite de couleur Jaune).
Passez à droite du petit refuge et rejoindre assez rapidement une bifurcation.

(**7**) Allez à gauche en direction des Chalets de Lachat et de la Rivière. Le sentier descend avec une certaine amplitude au début, puis modérée ensuite, une fois rentrée dans la forêt.
Après un peu de temps de marche, rejoignez les Chalets de Lachat.

(**8**) Partez à droite en suivant la piste principale. Un peu plus loin passez aux abord d'un premier cairn.

(**9**) Au deuxième cairn, découvrez l'accès d'un sentier sur la gauche permettant de rejoindre la piste forestière un peu plus bas en la coupant (il est donc possible de continuer la piste indiquée sur la carte). Ce tronçon n'est pas balisé, mais des cairns permettent de s'orienter.

(**10**) À la piste forestière, obliquez à gauche sur quelques mètres, puis poursuivre sur la droite un sentier permettant de couper la piste (balisage en Jaune). Vous ferez de même plusieurs fois pour arriver à une grande plate-forme (indiqué comme parking sur la carte).

(**11**) Allez à droite sur quelques mètres, puis assez rapidement à gauche. Le tracé est, sur cette portion, moyennement visible mais la finalité sera d'emprunter l'accès qui descend le plus (un cairn bien présent pourra vous orienter).

(**12**) Parvenez aux abords d'une maison : il conviendra de traverser le chemin carrossable afin de retrouver le sentier descendant (relativement peu visible au début).
Un peu plus bas, rejoignez une petite route goudronnée dans un lacet : continuez le sentier dans le sens de la descente afin d'arriver plus bas sur une maison.
Traversez la route et empruntez le sentier dans les prés.

(**13**) Traversez la rivière par un pont népalais, puis allez à droite.

(**14**) Un peu avant les premières maisons du hameau de la Rivière, empruntez sur la gauche un chemin dans le sens de la montée (pas de balisage et pas d'indication). Un peu plus haut retrouvez une petite route goudronnée, peu fréquentée, qu'il conviendra de suivre sur la droite tout en surplombant le hameau.
Retrouvez une bifurcation et poursuivez en légère montée sur la gauche. Parvenez assez rapidement à un itinéraire balisé en Jaune.
Un peu après, empruntez le sentier de droite dans le sens de la descente en direction de Rosset. Retrouvez la route RD991 qu'il conviendra de traverser.

(**15**) Poursuivez à gauche, sur le sentier en direction de Rosset. Traversez à nouveau la route. De ce lieu, vous pouvez au choix: soit poursuivre le sentier situé en face, soit emprunter la route directe vers Rosset de manière à rejoindre le point de départ (**D/A**).

A proximité

Grotte de la Marie du Jura : à lire ici
Le Reculet

Informations pratiques

Le balisage présent est globalement satisfaisant :
De (**D/A**) à (**2**) le balisage est de couleur Jaune,
De (**2**) à (**6**) le balisage est de couleur Blanc-Rouge (GR),
De (**6**) à (**D/A**) le balisage est de couleur Jaune,

De bonnes chaussures de randonnée sont fortement recommandées.

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-le-reculet-via-le-rosset-le-gralet-et-la/

Copie, vente et diffusion interdites - SNY1h6yr

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - SNY1h6yr